

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**DU 2 JANVIER AU 30 MARS 2024**

Votre recherche concerne	Modalités et pièces à fournir	Observations/Délais
<p><b>Inscription scolaire</b></p>	<p>Documents <b>originaux</b> à présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant <b>de moins de 3 mois</b> (traduit en Français)</li> <li>↪ Le carnet de santé de l'enfant avec <b>les vaccinations obligatoires à jour</b></li> <li>↪ Un titre d'identité du représentant légal</li> <li>↪ Un certificat de radiation (si l'enfant est déjà scolarisé)</li> <li>↪ Un justificatif de domicile <b>de moins de 3 mois</b></li> </ul> <p><u>Pour les locataires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Une quittance de loyer <b>ou</b> un contrat de location</li> </ul> <p><u>Pour les propriétaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Le dernier avis de la taxe foncière ou un contrat EDF ou une promesse de vente avec l'accord de prêt bancaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ <b>Le dossier doit être complet pour procéder à une inscription scolaire</b></li> <li>↪ <b>Un certificat d'inscription est remis/transmis à la famille lors de l'inscription scolaire</b></li> <li>↪ L'inscription définitive sera enregistrée par le directeur ou la directrice de l'école lors de l'entretien sur présentation du certificat d'inscription</li> <li>↪ Les factures EDF ou téléphone seules ne sont pas acceptées</li> </ul> <p><u>Liste des vaccins obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) - L'haemophilus influenzae B (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites)</li> <li>↪ Coqueluche - Hépatite B – Rougeole – Oreillons - Rubéole Méningocoque C (bactérie provoquant des méningites)</li> <li>↪ Pneumocoque</li> </ul>
<p><b>Inscription d'un enfant de moins de 3 ans</b></p>	<p>Documents <b>originaux</b> à présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant <b>de moins de 3 mois</b> (traduit en Français)</li> <li>↪ Le carnet de santé de l'enfant avec <b>les vaccinations obligatoires à jour</b></li> <li>↪ Un titre d'identité du représentant légal</li> <li>↪ Un justificatif de domicile <b>de moins de 3 mois</b></li> </ul> <p><u>Pour les locataires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Une quittance de loyer <b>ou</b> un contrat de location</li> </ul> <p><u>Pour les propriétaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Le dernier avis de la taxe foncière ou un contrat EDF ou une promesse de vente avec l'accord de prêt bancaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ <b>Peuvent être inscrits les enfants âgés de 2 ans le jour de la rentrée</b> (après cette date, l'inscription se fera durant la période scolaire en cours)</li> <li>↪ Ils seront scolarisés dans la limite des places disponibles et sous réserve de la nomination d'un enseignant</li> <li>↪ <b>L'inscription faite en Mairie est strictement administrative</b></li> <li>↪ La famille doit contacter la direction de l'école pour convenir d'un rendez-vous <b>après avoir reçu le certificat d'inscription</b></li> </ul> <p><b>Une réponse définitive sera donnée par la direction de l'école</b></p>

<p>Inscription d'enfant dont la famille est hébergée</p>	<p><b>Mêmes documents (voir inscription scolaire)</b></p> <p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Un titre d'identité de la personne qui héberge</li> <li>↪ Un justificatif de domicile de la personne qui héberge : quittance de loyer ou un titre de propriété</li> <li>↪ Une Attestation (<b>document type ville</b>) d'hébergement établie et Signée par la personne qui héberge</li> <li>↪ Une Attestation de l'association en charge de la personne qui héberge</li> <li>↪ Un justificatif administratif (CAF, Trésor public, Sécurité sociale...) établi au nom de l'hébergé à l'adresse de la personne qui héberge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ La famille doit demander à l'administration (CAF, Trésor public, Sécurité Sociale) une photocopie de la demande de changement de domicile et présenter ce document lors de l'inscription scolaire</li> </ul>
<p>Inscription d'enfant dont les parents sont séparés (ayant vécu en concubinage ou non divorcés)</p>	<p><b>Mêmes documents (voir inscription scolaire)</b></p> <p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Un justificatif provenant du tribunal précisant les modalités de garde de l'enfant</li> <li>↪ Si pas de jugement, le parent n'ayant pas la garde de l'enfant devra autoriser par écrit l'autre parent à scolariser l'enfant à Bonneuil ou à le changer d'école</li> <li>↪ Une photocopie d'un titre d'identité de l'autre parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↪ La famille doit <b>obligatoirement</b> communiquer l'adresse du parent avec lequel l'enfant ne vit pas</li> </ul>
<p>Inscription d'enfant dont les parents sont divorcés</p>	<p><b>Mêmes documents (voir inscription scolaire)</b></p> <p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Une copie du jugement statuant sur la résidence de l'enfant (le document doit indiquer <b>quel parent a la garde de l'enfant</b>)</li> </ul>	
<p>Inscription d'enfant de parents séparés avec garde ou résidence alternée</p>	<p><b>Mêmes documents (voir inscription scolaire)</b></p> <p style="text-align: center;">+</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ Les 2 parents doivent <b>impérativement</b> donner leur accord avant toute inscription ou pour un changement d'école</li> <li>↪ Un courrier signé de chaque parent</li> <li>↪ La photocopie du titre d'identité de chaque parent</li> </ul>	
<p>Inscription d'enfant en classe spécialisée</p>	<p><b>Mêmes documents (voir inscription scolaire)</b></p>	

**Important** : Pour toute première inscription, penser à faire établir votre quotient familial !